

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 325/03

AFR 54/095/2003 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

SOUDAN

Suleiman Mohammed Idris (h)
Daw al Bait Omer Idris (h)
Adam Dood Khamis (h)

Londres, le 12 novembre 2003

Suleiman Mohammed Idris, Daw al Bait Omer Idris et Adam Dood Khamis auraient été arrêtés le 21 septembre par des hommes en uniforme militaire dans la ville de Kebkabiya, au Darfour, une région située dans l'ouest du Soudan. Depuis cette date, on ignore où ces hommes se trouvent, bien que certaines informations non confirmées indiquent qu'ils seraient détenus par les services de renseignements de l'armée. Amnesty International craint que Suleiman Mohammed Idris, Daw al Bait Omer Idris et Adam Dood Khamis ne soient torturés pendant leur détention au secret.

D'après certaines sources, ces trois hommes ont à peine plus de vingt ans et sont tous issus de l'ethnie four. Il semble qu'ils aient été appréhendés parce qu'on les soupçonnait d'appartenir à l'Armée de libération du Soudan (ALS).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En février 2003, l'Armée de libération du Soudan (ALS), composée en majorité de membres des ethnies four et zaghawa, a pris les armes contre le gouvernement dans le Darfour, une région située dans le Soudan occidental. En effet, selon les membres de ce mouvement, les autorités ne protègent pas leurs communautés contre les raids perpétrés par des groupes arabes et laissent la région dans un état de marginalisation. Plus de 400 000 personnes auraient été déplacées à l'intérieur du pays ou auraient fui le Soudan en raison des attaques menées par les autorités et par des groupes de bandits qui s'allieraient parfois aux forces gouvernementales. Un accord de cessez-le-feu a été conclu entre le gouvernement et l'ALS en septembre dernier puis renouvelé en novembre ; toutefois, au cours de la semaine qui vient de s'écouler, des groupes de bandits arabes ont continué d'attaquer des villages du Darfour occidental.

Les forces de sécurité ont arrêté un grand nombre d'opposants présumés, qui ont été maintenus pendant de longues périodes en détention au secret sans être autorisés à consulter un avocat. La plupart des personnes appréhendées avant le mois de septembre ont été libérées à la suite du cessez-le-feu mais depuis lors, les autorités auraient procédé à une nouvelle vague d'interpellations. Amnesty International a reçu un certain nombre d'informations indiquant que des personnes détenues par les forces de sécurité au Darfour avaient été soumises à la torture.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Suleiman Mohammed Idris, de Daw al Bait Omer Idris et d'Adam Dood Khamis, détenus au secret depuis leur arrestation, le 21 septembre 2003 ;

– appelez les autorités soudanaises à révéler le lieu de détention de ces trois hommes et cherchez à obtenir la garantie qu'ils ne seront pas soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements ;

– exhortez les pouvoirs publics à permettre immédiatement et sans restriction à Suleiman Mohammed Idris, Daw al Bait Omer Idris et Adam Dood Khamis de s'entretenir avec des avocats, de recevoir la visite de leur famille et de bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;

– engagez les autorités à s'acquitter des obligations qui sont les leurs en vertu de l'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), en inculquant ces hommes d'une infraction dûment reconnue par la loi et en les jugeant rapidement dans le cadre d'un procès conforme aux normes internationales d'équité, ou en les libérant immédiatement.

APPELS À :

Premier vice-président :

Mr Ali Osman Mohamed Taha
First Vice-président
People's Palace
PO Box 281
Khartoum, Soudan

Télégrammes : First Vice-President, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 771025

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Votre Excellence,

Ministre de la Justice et procureur général :

Mr Ali Mohamed Osman Yassin
Minister of Justice and Attorney General
Ministry of Justice
Khartoum, Soudan

Télégrammes : Justice Minister, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 770883

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Gouverneur du Darfour septentrional :

Mr Osman Mohamed Yusif Kubor
Governor of North Darfur
People's Palace
PO BOX 281
Khartoum, Soudan

Télégrammes : Governor of North Darfur, Karthoum, Soudan

Fax : +249 731 42696 (merci de faire preuve de persévérance)

Formule d'appel : *Dear Governor*, / Monsieur le Gouverneur,

COPIES À :

Conseil consultatif pour les droits de l'homme :

Dr Yasir Sid Ahmed
Advisory Council for Human Rights
PO Box 302
Khartoum, Soudan
Fax : +249 11 770883

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 24 DÉCEMBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*